

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

AF PAYSAGE

1 RUE DE LA FONTAINE

51800 Cernay-en-Dormois

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/08/2026	F01260800070	410230	F01260800070	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	023001 - Auve					
NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260.	6	M3	131.50	789.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	6	UN	1.50	9.00	20 %
506	TAXE CARBONE	6	UN	1.50	9.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	6	UN	4.00	24.00	20 %
552	ECO-PARTICIPATION	6	UN	3.02	18.12	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/10/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	849.12 €
Total TVA :	169.82 €
Total TTC :	1,018.94 €
RESTE A PAYER :	1,018.94 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260800070	F01260800070	31/08/2026	410230	AF PAYSAGE

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 023001 Auve						
06/08/2026	001129172	410230	NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260.	6	M3
06/08/2026	001129172	410230	552	ECO-PARTICIPATION	6	UN